



1. Autorisation donnée au Président de signer des marchés (procédures formalisées).
2. Autorisation donnée au Président de signer des avenants (procédures formalisées).
3. Approbation de la convention cadre d'un groupement de commandes entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les communes membres intéressées pour l'année 2023.
4. Information au Bureau concernant la vente aux enchères d'un bien < 4 600 €.

-----

**1. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER DES MARCHES (PROCEDURES FORMALISEES)**

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif aux travaux d'aménagement des terrains de l'ancienne papèterie des Gaves à Orthez (lots 2 et 3) avec les attributaires désignés par la commission d'appel d'offres, comme suit : lot 2 (réseaux secs) Groupement EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST / REY BETBEDER ; lot 3 (espaces verts, mobilier et gestion des espèces végétales exotiques envahissantes - EVEE) Groupement AMI DES JARDINS / EIFFAGE ROUTE.

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à l'entretien des espaces verts sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez avec les attributaires désignés par la commission d'appel d'offres, comme suit : lot 1 (Lot géographique n°1) société BECAT ; lot 2 (Lot géographique n°2) SARL ATOUT VERT ; lot 3 (Lot géographique n°3) ID VERDE ; lot 4 (Lot géographique n°4) CASTAGNOUS PAYSAGE ; lot 5 (Lot géographique n°5) JARDIN DES VALLEES ; lot 6 (Lot géographique n°6) L'AMI DES JARDINS et lot 7 (Lot géographique n°7) CLAVE SAS.

**2. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER DES AVENANTS (PROCEDURES FORMALISEES)**

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant au lot 1 (transport des REFIOM depuis l'UIOM jusqu'au site de traitement) attribué à la société AUTAA ET FILS et au lot 2 (traitement et stockage des REFIOM) attribué à la société SECHE ECO INDUSTRIES du marché relatif au transport, traitement et stockage des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères issus de l'usine d'incinération des ordures ménagères de la communauté de communes de Lacq-Orthez, située à Mourenx. Ces avenants visent à prévoir une prolongation de 4 mois, à partir du 28 février 2023, soit jusqu'au 30 juin 2023, de l'exécution des prestations.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant au lot 1 (fourniture de carburant à la pompe par carte accréditive et de prestations associées annexes) attribué à la société TOTAL MARKETING SERVICES et au lot 2 (fourniture et livraison de GNR) attribué à la société TOTAL ENERGIES PROXI du marché relatif à la fourniture de carburant pour la communauté de communes de Lacq-Orthez. Ces avenants visent à prévoir une prolongation de 3 mois, à partir du 15 janvier 2023, soit jusqu'au 30 mars 2023, de l'exécution des prestations.

**3. APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET LES COMMUNES MEMBRES INTERESSEES POUR L'ANNEE 2023**

Depuis 2016, la communauté de communes propose à ses communes membres de se regrouper pour l'achat de biens et de prestations relevant de diverses familles d'achats en vue de réaliser des économies d'échelle.

Pour l'année 2023, la liste des consultations entrant dans le champ d'application du groupement de commandes serait la suivante : acquisition et maintenance de défibrillateurs, consommables et services associés.

Le bureau approuve la constitution du groupement de commandes.

**4. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT LA VENTE AUX ENCHERES D'UN BIEN < 4 600 €**

Le bureau prend acte de la vente aux enchères d'un lot de bois nobles en vrac (différentes essences) : mise à prix, 1 000 € - Résultat enchère, 1 050 €.

\*\*\*\*